



NATIONAL  
POLICE  
FEDERATION

FÉDÉRATION  
DE LA POLICE  
NATIONALE™

220 LAURIER AVENUE WEST  
8TH FLOOR  
OTTAWA ON K1P 5Z9  
[www.npf-fpn.com](http://www.npf-fpn.com)

29 Mai 2026

Monsieur Ian Lafrenière, député  
Ministre de la Sécurité publique  
Gouvernement du Québec

Adresse courriel : [ministre@msp.gouv.qc.ca](mailto:ministre@msp.gouv.qc.ca)

**Objet : Demande d'appui au programme PSPNET – soutien en santé mentale du personnel de la sécurité publique au Québec**

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Fédération de la police nationale (FPN), qui représente près de 20 000 membres de la GRC au Canada et à l'international, dont environ 900 au Québec, je sollicite l'appui de votre gouvernement afin d'assurer la relance et la pérennité de PSPNET, une solution éprouvée et rentable de soutien en santé mentale destinée au personnel de la sécurité publique au Québec.

Le personnel de la sécurité publique, notamment les policiers, les pompiers, les paramédics, les agents des services correctionnels, les agents des services frontaliers, les répartiteurs, le personnel de la gestion des urgences ainsi que les équipes de recherche et sauvetage, est régulièrement exposé à des événements potentiellement traumatiques, à un stress chronique et à des contraintes opérationnelles pouvant avoir des répercussions importantes sur la santé psychologique et l'équilibre familial. Les données disponibles font état de prévalences élevées de dépression, d'anxiété et de trouble de stress post-traumatique (TSPT) dans ces milieux, alors que des obstacles persistent quant à l'accès aux soins (stigmatisation, horaires atypiques, affectations en régions éloignées et accès limité à des services spécialisés).

PSPNET contribue à répondre à ces enjeux en offrant :

- **Un programme de thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCI)** fondé sur des données probantes et adapté aux réalités du personnel de la sécurité publique (en service ou retraité et la relève), ainsi qu'à celles de leurs conjointes, conjoints ou partenaires;
- **Un accès gratuit et confidentiel**, à des démarches accompagnées par un psychologue ou autonome, permettant de solliciter de l'aide discrètement, à partir du domicile ou du lieu de travail, sans déplacement ni absence prolongée du service;
- **Une prestation flexible**, compatible avec des horaires variables et accessible dans les milieux ruraux et éloignés, partout où une connexion Internet ou téléphonique est disponible;
- **Des retombées cliniques documentées**, se traduisant par des réductions significatives des symptômes d'anxiété, de dépression et de TSPT, une amélioration du fonctionnement, ainsi qu'un niveau très élevé de satisfaction et d'utilité perçue chez les participantes et participants.

Le Québec a déjà bénéficié du programme PSPNET; toutefois, son financement a été interrompu. Selon l'information dont nous disposons, le coût pour assurer la continuité du programme est estimé à 250 000 \$ par année. Dans les organisations où PSPNET est déployé, les évaluations indiquent qu'environ 70 % des participantes et participants présentent une amélioration cliniquement significative des symptômes d'anxiété, de dépression et de TSPT, et que 98 % estiment que le programme en valait la peine et le recommanderaient. Comme les services sont offerts de façon numérique au moyen de programmes de TCCI établis et évolutifs, le coût par utilisateur demeure relativement faible au regard des économies potentielles (réduction des absences pour maladie, meilleure rétention du personnel, diminution des demandes d'invalidité et maintien de la capacité opérationnelle).

À notre avis, un partenariat avec PSPNET présente un rapport coût-efficacité avantageux: il permettrait d'offrir à un grand nombre de membres du personnel de la sécurité publique et à leurs familles un accès rapide, confidentiel et de qualité à des services spécialisés en santé mentale, sans devoir recourir à des infrastructures physiques additionnelles ni être limité par les contraintes de main-d'œuvre qui affectent les services traditionnels. Pour plusieurs de nos membres, un soutien accessible et adapté constitue un levier déterminant pour maintenir leur capacité d'exercer leurs fonctions et prévenir l'aggravation de blessures psychologiques non traitées.

Nous estimons qu'un investissement dans PSPNET constituerait une mesure structurante, à forte valeur ajoutée, pour soutenir la santé mentale et la résilience de celles et ceux qui assurent des services essentiels de sécurité publique au Québec.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et demeurons disponibles pour toute précision ou pour échanger avec vos équipes quant aux modalités d'un éventuel appui au programme.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Brian Sauvé  
Président-directeur général

